

Brâmant Borguignons !

Le patoès és Airchives Départementales de Dijon – 18 janvier 2022

Biâ Veigneron - « Beau Vigneron » -

Francis Michot / Moux-en-Morvan ; Collectage et Recueil Millien-Delarue : t. 1, p 179

Viré en Bourguignon (Auxois-Morvan) / lai Chanterie du Bochot / octobre 2018

*Biâ veigneron piante tes veignes (bis)
â regairdot de tôs côtais,
S'al' ailot vouèr quéqu'eún passai
S'al' ailot vouèr quéqu'eún passai*

*Â vouait veni trouais jôlies bergéres (bis)
Mâs lai pus jeune, lai pus jôlie
Î'en vourôs fére mai bônne aimie
Î'en vourôs fére mai bônne aimie*

*Mâs emmeun'mouè dedans tai chambe (bis)
Lai, t'en trou'ré bin ai ton goût
Du râsín gris du râsín doux
Du râsín gris bin ai ton goût*

*Mâs quand a furent dedans sai chambe (bis)
Elle n'en trou'é ârié ai son goût
Ni râsín gris ni râsín doux
Ni râsín gris bin ai son goût*

*Et emmeune-mouèi dedans tai cave (bis)
Lai, elle en trou'ai jâre ai son goût
Du râsín gris du râsín doux
Du râsín gris bin ai son goût*

*Les aut' bergéres que lai regairdant (bis)
Revíns-y don blindi-blindon
Revíns-y don véés tes blancs môtons
Revíns-y don véés tes blancs môtons*

*Mâs quand mai mère, elle étot jeune-féille (bis)
Elle laichot bin ses blancs môtons
Pou y'ailai vouèr les veignerons
Pou y'ailai vouèr les veignerons*

*Et â bout de huit mouais quaitte semeínes (bis)
Elle aiccouché d'eún biâ enfant
D'eún biâ enfant dans son lét blanc
D'eún biâ enfant dans son lét blanc*

L'explication de l'Énigme de Rhétorique sur la Vendange en rimes bourguignonnes

Source - : Kerlouégan François (Université de Franche-Comté), « L'explication de l'Énigme de Rhétorique sur la Vendange en rimes bourguignonnes par Jean Gouin, vigneron de Couchey ». In: *Des formes et des mots chez les Anciens. Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité*, 2008. pp. 309-324. (Collection « ISTA », 1120). L'original – conservé à la Bibliothèque patrimoniale de Dijon (Collection de manuscrits / Ms 2940) - est un petit livre de 14 pages et de format 150x98, publié en 1694. Les 268 vers sont des octosyllabes répartis dans l'ordre aa bb cc. Il est publié à Dijon chez Claude Michard, imprimeur et marchand libraire. Gérard Taverdet est l'auteur de la transcription, de la traduction et des notes.

Contexte - « Une littérature en langue d'oïl locale est bien attestée dans la région de Dijon au XVIIe siècle. Cette littérature est le fait d'une société de réjouissances et de fêtes, la Mère Folle, encore appelée l'Infanterie Dijonnaise. Cette société ne réunit que des notables, assez souvent des gens de robe. Ce sont des amusements écrits par et pour des bourgeois. On connaît quelques auteurs : Legoux de Vallepille, avocat général au Parlement, Lambert, Richard, Malpoix, Bénigne Pérard, Etienne Bréchillet, Nicolas Godrand, Morizot, magistrats. (...) **Le Jean Gouin (1642-1704)**, l'exact contemporain d'Aimé Piron (1640-1727) et de La Monnoye (1641-1728). (...) On a parfois attribué son Explication à Aimé Piron mais cette attribution est douteuse. Ce serait le seul texte de Piron écrit sous le secret du pseudonyme. »

Coraige Enfan réjouissance
 J'airon du Pé en aibondance
 Voici reveni le beà tan
 Et je ceude que mashuan
 Saï plait ai Dieu tô no senonge,
 Belle Moisson, belle Venonge,
 Por lai Moisson ai là be vrai
 Ma por lai Venonge, l'Etaï
 E'sôvan au bou de lai quouë
 Queique airigé qui lai secouë.
 Celai veu dire en Borguignon
 Qui graule l'enfan du Berjon,
 Ce n'a potan pa moime chôse,
 Dans les Epène son le Rôse,
 Ce qui nos écorche aujodeu,
 No rédouci demain le ceu
 Porsan que de sain Dominique
 Le jor, ne faisî qu'un article
 De lai Venonge ai li é cinq an,
 Quàî frâchi et Rasin et Plan
 On craindè et on età graigne
 Qu'ai paioaille jonée lai vaigne
 Et lé Rasin, n'eusseîn seujai
 De se voi encor égraulai.
 Ma graice ai Dieu elle a passée
 Heurusement cette jonée,
 Qui no laisseré en repô
 Rempli no queueà, et no brô.
 Cat un gran jor Dieu le bénisse.
 On écri du Paï dé Suisse
 Qu'ai le bôtron dan l'Armana,
 En moime ancre que Madigra,
 Saint Matin, Sainte Epiphanie,
 En grosse lettre bé rougie.
 Ca troi bonne Fête ché lor.
 Fleurô en revint l'autre jor
 Qui conte qu'ai foiron cé Fête,
 En trinquan coman lai tempête.
 Je métan que je le voiron
 Dedan Ptolômé de Dijon,
 Marquai d'un exdraordinaire :
 Car le Capitaine Ressaire
 E'de l'odre dans ce qu'ai fai
 En voilai prou tôchan celai.
 Cette Enigme qui se présente
 Tô su le chan, et je m'en vente,
 E'trôvai dan mon incamô
 Devan lai compagnie son mô,
 Le veci en note langaige :
 Ce gran Tableà cé persennaige,
 Dan lo plaice si bé raingé,
 Cé Boreà qui son enraigé,
 Cé moison, cé clochei, ces Abre,
 Ce Palai de Jaspe et de Mabre
 Aivé cé deux peti Drôlai

Courage, mes enfants, réjouissons-nous !
 Nous aurons du pain en abondance ;
 voici revenir le beau temps
 et j'espère que maintenant,
 s'il plaît à Dieu, tout nous sera favorable
 belle moisson, belle vendange ;
 pour la moisson, nous en sommes sûrs,
 mais pour la vendange l'été
 a souvent au bout de la queue
 quelque orage qui le secoue.
 Cela veut dire en bourguignon
 Que grêle l'enfant du Bergeon.
 Ce n'est pourtant pas la même chose ;
 dans les épines sont les roses ;
 ce qui nous écorche aujourd'hui
 demain nous radoucit le cœur
 Pensons que le jour de saint Dominique
 fit peu de cas
 de la vendange il y a cinq ans,
 il brisa les raisins et les plants.
 On craignait et on redoutait
 qu'une pareille journée revienne
 et que les raisins n'eussent sujet
 de se voir à nouveau détruits par la grêle.
 Mais grâce à Dieu elle est passée
 heureusement cette journée
 qui nous laissera en repos et
 a rempli nos cuves et nos pots.
 C'est un grand jour ; que Dieu le bénisse.
 On nous écrit de Suisse
 qu'on le mettra dans l'almanach
 de la même encre que Mardi-Gras,
 saint Martin, sainte Epiphanie,
 en grosses lettres bien rouges.
 Chez eux, ce sont trois grandes fêtes.
 Fleurot revint de Suisse l'autre jour
 en racontant qu'à ces fêtes on trinque en
 abondance, comme la tempête.
 Je prétends que nous le verrons
 dans Ptolémée de Dijon,
 marqué de façon extraordinaire :
 car le capitaine Ressavre
 A de l'ordre dans ce qu'il fait.
 En voilà assez à ce sujet.
 Cette énigme qui se présente
 Sur le champ, et je m'en vante
 je l'ai trouvée tout seul
 devant la compagnie, sans aucun
 La voici dans notre langage.
 Cette grande tablée, ces personnages
 sont bien rangés à leur place ;
 ces bourreaux qui sont enragés,
 ces maisons, ces clochers, ces arbres,
 ces palais de jaspe et de marbre,
 avec ces deux petits enfants

boter, bouter : « mettre ». Encore vivant dans l'Auxois avec le même sens. « **beà** » : prononcer « *byâ* »
ceude : lire sans doute « *queude* » : anc. fr. « *cuidier* » : penser, espérer (lat. *cogitare*). **mashuan, afr. maishui**, « à partir de maintenant ». **senonge** : sans doute du lat. *simulare* : conforme, comme il faut (cf. Mignard, « *Évangile senongé saint Mathieu* »). **La Saint-Dominique** correspond au 8 août. **frâchi**: passé simple du verbe *frâcher*, « briser », encore connu. **Chélor**: depuis le 14^e siècle « *lor* » est employé à la place de « eux ». Encore vivant, dans le nord du département surtout. **Ptolémée** : Peut-être l'éditeur de Ptolémée, affublé d'un grade de fantaisie, bien dans l'esprit des fêtes dijonnaises. **Incâmo** : mot inconnu. La traduction « *tout seul* » est donc approximative.

Qui ténne en mo main dé bôquai,
 Quai montre ai Sainte CATERAIGNE
 Cette Daimme qu'a tôte graigne
 Ce Roy qu'a plaquai su son cu
 Ce Commandan qui pale ai lu,
 Cet Hôme vetu comme un Fée
 Aivô sai barbe mau paignée
 Lai Statuë qui t'en dans sai main
 Un toné, vou ça qu'un peu groin
 E'lai gueule jouqués oraille ;
 Cette Chouë que jor et neu vaille,
 Ce Casque, ce bâton farrai,
 Quo no remanbre té celai ?
 Ai lé pié ce Trepei qui feume.
 Tô ce Dialeu-ci qu'on émeune
 De Rouë, de Code, de Gouïisô.
 Les Eforces aivô le Bigô,
 Ce totô, et cette Raipeire,
 Que représente ce misteire ?

Le Régent de Sixième

Que veu-tai dire ? on lé disu.
 Un moître es Ar nos é faisu
 Ceuneutre aivé sai bé disance,
 De tô ce ci, ce qu'ai s'en panse.
 Peut-on palai pu clairemen ?
 Dialezau, je baille cent an
 Au pu futi devan qu'ai l'ôse
 No dire de si belle chôse,
 Oh daimme ! çat un dé Réjan
 Qui s'entan le meu au tran tran
 Quatre Ecôlié de Retoricle,
 Aussi genti que dé Senicle,
 Que je fai gloire de nômmi,
 Lôpin, Micheà, Liôtai
 Et Pairis, Enfan d'espérance,
 Comme on voi ai lo contenance,
 Aivon tô quatre dégosai
 Dé miracle su ce seujai.
 Ai fau mai foy rendre jeustice

Régent de Rhétorique

Au Moître de lot exarcie
 Dé be paireuleu le fôlô
 De l'Eloquence de Tenô ;
 Combé de fé lu on évonge.
 Commençon. (Voilai lai Venonge)
 Ce Tablea, et sai n'a besoin
 Por le prôvai de grand Laitin.

qui tiennent en leurs mains des fleurs
 qu'ils présentent à sainte Catherine,
 cette dame qui est toute en colère,
 ce roi bien assis sur son fondement,
 ce commandant qui lui parle,
 cet homme habillé comme un sorcier
 avec sa barbe mal peignée.
 La statue qui tient dans sa main
 un hachoir, avec un mauvais visage
 et une bouche ouverte jusqu'aux oreilles.
 Cette chouette qui veille jour et nuit,
 ce casque, ce bâton ferré,
 que nous rappelle tout cela ?
 À ses pieds, ce trépied qui fume
 tout ce diable-là* qu'on emmène,
 de roues, de cordes, de lames de serpe,
 les ciseaux et les crocs,
 ce bâton et cette rapière,
 que représente ce mystère ?

Que veux-tu dire ? Voici la réponse.

Un maître es arts nous a fait
 connaître en fort belles paroles
 ce qu'on pense de tout cela ;
 peut-on parler plus clairement ?
 Par le diable, je donne cent ans
 aux plus futés, avant qu'ils puissent
 nous dire de si belles choses.
 Dame ! c'est un des régents
 qui s'entend le mieux au « *tran-tran* »
 quatre écoliers de rhétorique
 aussi savants que Sénèque,
 que je me fais gloire de nommer,
 Lopin, Michel, Liautey
 et Paris, enfants pleins d'espérance,
 comme on voit à leur aspect,
 ont tous les quatre disserté
 des miracles sur ce sujet.
 Il faut ma foi rendre justice

au maître pour leur exercice :
 les jeunes gens lui devaient
 leurs belles paroles et leur éloquence.*
 Combien de fois on le dit !**
 Commençons (voilà la vendange).
 Ce tableau et il n'est pas besoin
 pour le prouver de grand latin.

Fée : « homme-fée », sorcier ou fée. « *Féé* » est à l'origine un adjectif avec le sens de « ensorcelé » : d'après le conte de Perrault, la clef de Barbe-bleue était « féée » (*Dict. académie*, 1873). **Toné** (var. to-r-né) : hachoir, au sens de plateau de bois de forme ronde servant à hacher (*ALB t. Ilc.* 1482 : encore connu dans les env. de Dijon. Var. *ournô*, *ornô* en Auxois, etc.). **Dialeu** : il convient de donner « à diale », « au diable » le sens de « matériel hétéroclite ». **Gouïisô** : la Gousotte (français régional) désigne la serpette du vendangeur (du gaulois **gubia*, serpe). **Bigô** : croc à fumier. Français régional. Du latin *bicornis*, qui a 2 cornes (transmis par le provençal ?) **Le Régent de Sixième** : il s'agit ici de la classe de Première (comme dans les pays anglo-saxons), appelée également « classe de Rhétorique » « *Tran-tran* » : Sans doute un terme d'argot scolaire désignant la rhétorique. ** Faut-il comprendre : *combé de fô(is)on en avance* ? Traduction incertaine.

Le Tiran

Ce Roi qui Jüe si bé son Rôle
 Et qui fai tan ici le Drôle,
 Aivô son groin si plein de feu,
 Messieu, ça le moître du Treu,
 Ai semble qu'ai sô en côlaire ;
 Ma vo sçaivé qu'en telle aifaire
 On a tô rempli de queusan.
 Vo me diroi porquei ? porsan
 Qu'on écouiitte aidon qu'on venonge.
 Ai fau vaillé su lé bailonge,
 Cuve, Rondéa et Benâton,
 E'Chevau comme é Charreton.
 Anfin quai commande on se gône,
 Et son se rôge ou son se tonne
 C'a tôjor coman ai li plai.
 C'a porquoi ai l'ai éffetai,
 Aifin qu'aisémen ai comande
 Ai çolai qui son de sai bande.

Le Tribun

Cet ôficié, çat un Vaignei
 Qui s'en vén contai le dépei
 Qu'ai lé et combé ai la graigne,
 De voi tôt au travar dé Vaigne,
 Les Ecôlié soir et maitin
 Sempli le Ventre de Rasin
 Voilai ai deu genou sai fanne

L'Impératrice

Qui se plain que son homme a bâne,
 D'un cô que cé maudi gorman
 Li on baillé darré Tailan.
 Je l'enten qu'elle crie san dôtte,
 Qu'ai venon lai neu aivé glôtte
 Forbé découaisaï ai taton
 Lé Bailonge et lé Benaton.

Le philosophe

Cetu ci, çat un de cé fraire
 Qui mordienne aivon prou afaire
 De veni aivô le volô
 Chargé d'un pesan quevelô
 Por l'émpli vé lai saipaignôte.
 Vou vé le Treu quand on légôtte.
 Ça un moître juré quaitou
 Por quaitai, ai len vau bé deu,
 Por boire et daignai du moin dôze.

Ce roi qui joue fort bien son rôle
 et qui fait ici le drôle
 avec son visage plein de feu,
 Messieurs, c'est le maître du pressoir?
 Il semble bien qu'il est en colère ;
 mais vous savez bien qu'en une telle affaire on est
 toujours plein de souci
 Vous me direz pourquoi ? Parce
 qu'on surveille pendant la vendange.
 Il faut veiller sur les *balonges*,
 les cuves, les rondes, les *benatons*,
 sur les chevaux comme sur les charretiers
 On s'arrange pour exécuter ses ordres
 et de quel côté qu'on se tourne
 c'est toujours pour faire ce qui lui plaît
 C'est pourquoi il est équipé
 pour pouvoir facilement commander
 Aux gens de son équipe.

Cet officier, c'est un vignier
 qui vient raconter les difficultés
 qu'il rencontre et combien il est en colère
 de voir tout au travers de la vigne
 les écoliers soir et matin
 s'emplier le ventre de raisin.
 Voilà à deux genoux sa femme

qui se plaint que son mari est éborgné
 pour un mauvais coup que ces maudits goinfres
 lui ont donné derrière Talant.
 Je l'entends crier sa peur
 qu'ils viennent la nuit avec des hottes
 pour complètement vider à tâtons
 les *balonges* et les *benatons*.

Celui-ci, c'est un de ces frères
 qui, morbleu, ont pour seule occupation
 de venir avec les voleurs
 chargé d'un gros cuvier
 qu'il remplira près de la sapine
 ou du pressoir quand on l'égoutte.
 C'est un maître juré quêteur ;
 pour quêter, il en vaut bien deux ;
 pour boire et manger, au moins douze.

Quesan : souci ; terme encore vivant. **se gôner** : s'arranger, et surtout se vêtir (*FEW* t. 4, p. 326b) ; la « gonne » désignait la grande robe à manches des bénédictins (*TLFi*) ; « un gonne », jeune enfant, dans le Lyonnais (régionalisme). **Vignier** ou **vigneur** : garde, nommé par la municipalité pour surveiller les vignes (XVe-XVIe s. : M. Lachiver *Dict. du monde rural*, 1997). **Rôger** est encore vivant avec le sens de « tourner la soupe ». **Tonner** doit être compris « tourner » (chute de /r/ devant /n/ conforme à la phonétique locale). **Balonge** : benne à raisin. Du lat. *longus*, -a avec préfixe péjoratif – *bis*. Français régional. **Benaton** : grand panier à vendange, rectangulaire, qui sert à transporter la récolte jusqu'à la *balonge*. Du gaulois **benna*, sorte de voiture (cf. français « *bagnole* »). **A bâne** : éborgné, « bâne » (borgne) est très bien attesté en Côte-d'or (*ALB* t. III, c. 1310). **Bailler** : donner. Un « classique » du bourguignon (*ALB* t. I c. 217). **Glôtte** : faut-il lire « *hotte* » (s du pluriel n'est pas noté), d'où *hottes*. **Forbé** : sans doute lire « *por bé* » : pour bien. **Saipaignotte** : diminutif de « sapine : seau de bois » ; encore entendu en Châtillonnais, avec le sens de récipient du vendangeur. Ailleurs, seau à traire. **Treu** : pressoir (cf. français standard : « treuil ») ; terme encore vivant dans le Mâconnais.

La Sainte Martyre

Cetei-ci, contre qui lé Rôse
 Et lé Ly nôse disputai
 Su le chapitre de beatai:
 Pu on lai voi, pu elle à belle.
 Vos euille admirable Pucelle
 Eplué comme dé Diaman :
 On diro qu'on vo voi deu ran
 De Parle enfilée dan lai bouche,
 Tôtte foi sai béâtai ne touche
 Ce fier et tarbe barrôσαι
 Qui veu voi son cor écrasai.
 Que diron no de cette Sainte ?
 Moi je lai compare san fointe
 Au Rasin meu, et bé fleuri,
 T6 deu son Fru de Pairaidi
 Car san Rasin, Mone, ni Prête,
 Lé jor d'ôvrai, lé jor de Fête
 Qu'ai tonneussein, qu'ai vireussein
 Jaimoi de Messe ai ne direin. 160
 Que peut-on dire daivantaige ?
 N'aivon tai pâ cé Porvilaige
 Lé martir de chaissè Satan
 Le Rasin en fleur le Sarpan.

La Machine

Celai sépeulle un Treu ai rouë,
 Regadè coman fai lai mouë
 En tonan ai force de brai
 Cet ôvrei qui le veu sarrai.
 D'un bou ai l'autre de lai chambre
 Vos entendé craquai sé mambre.

Les Boureaux

Cé deu Grivoi si échaufai,
 Aipré ce Rasin que sontai ?

Le More

Si cetu-ci aivô dé conne.
 Ai ferò du gran sain Antoine
 L'un de sé premei vaulô
 Car ai la noir comme un Pitô.
 Ai l'expôse deso lai Rouë,
 Si for que lo genon en plouë
 Et que ce tré beni Rasin
 Vai séclaforan dan lo main.
 Ici lai machaigne se frâche,
 Queique foi le Treu se delâche
 Et tei sôvan panse aivoi fai
 Qui se voi bé loin requelai.

Procureur des Jésuites

De cian l'Econome habile
 S'ai l'en fu jaimoi dan lai Ville,
 Et qui sçai si bé le métei
 De baillé lai borre é Fonei
 A taimoin de ce que jévance.

Celle-ci, qui rivalise
 avec les roses et les lis
 sur le chapitre de la beauté,
 plus on la voit, plus elle est belle.
 Vos yeux, admirable jeune fille,
 brillent comme des diamants ;
 on dirait qu'on voit deux rangs
 de perles enfilées dans la bouche ;
 toutefois sa beauté ne touche pas
 ce fier et dur *bareuzai*,
 qui veut voir tout son corps écrasé.
 que dirons-nous de cette sainte ?
 Moi, je la compare sans feinte
 au raisin mûr et bien fleuri ;
 tous deux sont fruits du Paradis,
 car, sans raisin, moines et prêtres,
 les jours ouvrés, les jours de fête,
 qu'ils tournent, qu'ils virent**,
 jamais de messe ne diraient.
 Que peut-on dire de plus ?
 Les martyrs n'ont-ils pas ce privilège
 de chasser Satan
 Comme le raisin en fleur chasse le serpent ?

Cela s'appelle un pressoir à roue ;
 regardez comme grimace,
 en le tournant à la force de ses bras,
 cet ouvrier qui veut le serrer.
 D'un bout à l'autre de la chambre
 vous entendez craquer ses membres.

Ces deux grivois si emportés
 contre le raisin, qui sont-ils ?

Si le premier avait des cornes.
 il ferait du grand saint Antoine
 l'un de ses premiers valets,
 cat il est noir comme un putois.
 Ils placent le raisin sur la roue
 Si fort que leurs genoux se plient
 et que ces raisins très sacrés
 éclatent dans leurs mains.
 Ici la machine se brise;
 quelquefois le pressoir se détend
 et tel pense avoir terminé
 qu'il voit son ouvrage très retardé.

À mon avis, voici un habile économiste,
 s'il en fut jamais dans la ville,
 il connaît si bien le métier
 de donner la bourre aux *femmiers*.
 En témoignage de ce que j'avance,

*Faut-il vraiment lire « *bâne* » ? ** Comprendre : « *quoi qu'ils fassent* ». Très vivant en français rural : « *tourne-toi vire-toi,...* » **Se délâche** : se détendre, lâcher complètement, en parlant d'un ressort, par exemple (valeur perfectiv du préfixe « de- » : sur le modèle de « délaissé », ou encore de « *débouger* » : ne pas bouger du tout : « le chat dort sur le radiateur, il en débouge ! ». **De cian** : « à mon escient » ? Formule obscure. **La bourre** est la filasse ; un *femmier* (terme dijonnais, encore noté aujourd'hui) qui désigne l'homme qui se livre à des travaux féminins. Mais l'expression signifie peut-être « savoir employer les compétences » **More** : Maure.

Je gaige qu'on ne trôve en France,
 Quand on charcherò deu mil An
 Un Prôcurou si vegilan
 Quon corre de Lichei ai Rôme
 Ai ne se voire deu teil Hôme,
 Que lu, et que Monsieu Seurget,
 Por meu reboissé le caquet
 Des annemin de l'éminaige,
 Et dé fraudou du gaibelaige,
 Qui n'aivon quai marché bé droi
 Sai ne veuille aivoi du lé doi.

Les instrumens

Cé gouïsé, ça des eustancille
 Aivé quie lé Fanne, lé fille
 Détaiche lé Rasin du Sé.
 Et ce Trepei, ça le còvô
 De la Moitrosse qui sévance.
 On quegneu ai sai contenance
 Qu'elle ten bé sai gravetai.
 Le Casque en tête, et l'haulecrai
 Sur ses épaulle, me font dire
 Qu'elle né mie envie de rire.

Les deux Anges

En menaçan çé deu Ptiô
 Qui nen veuille qu'au vin douç,
 Elle lat armé d'ene parche,
 Ma comme aivô peine elle marche
 Et qu'elle ne voi guère clar,
 Cé drôlai fon cen tor en l'Ar,
 En se môquan de sai figure.
 Anfin vo voiré je m'essure
 Que maugrai lei, et sé faiçon,
 Ce deu Jôli peti Gaçon
 Venron boire les égôtorre
 Qu'on laisseré dan lé Rojorre.
 Lai Raipeire ça le Taillan
 Qui recôpe la sai saignan.
 Ce totô çat éne Mailloche,
 Aivé ce Bigô on déroche
 Lai Gène, aidon que lé Rasin
 Ne fero pu rendre de vin.
 Mà que veu dire cette Bête
 Que lai Moitrosse é su sai tête ?
 Por lai chouë que velai j'enten
 Qu'ai ne fau poin paidre de tan
 Ni dormi quand on fai Venonge ;
 Autreman les éuvrai vo ronge
 Et vo trompe de tei faiçon
 Que sôvan au leu d'un Poinson
 Vo ne trôvé quéne Filôtte
 Ancore quand on ne voi gôte
 Et qu'on à forcé dan lai neu
 De bôte son sai su le Treu

Je parie qu'on ne peut trouver en France
 même en cherchant deux mille ans
 un procureur si vigilant...
 Même en allant de Lichey à Rome
 on ne pourrait rencontrer deux hommes pareils
 que lui et Monsieur Seurget
 pour mieux rabaisser le caquet
 des ennemis des poids et mesures
 et des fraudeurs de la gabelle.
 Ils n'ont qu'à marcher bien droit
 S'ils ne veulent pas se faire taper sur les doigts.

Ces serpettes, ce sont les outils
 avec lesquels les femmes et les jeunes filles
 détachent les raisins du cep.
 Et ce trépied, c'est le cuveau
 de la maîtresse qui s'avance.
 On voit à son maintien
 qu'elle a un grand sérieux ;
 le casque sur la tête et la cuirasse ?
 sur ses épaules me font dire
 qu'elle n'a pas du tout envie de rire.

En menaçant ces deux enfants
 qui n'en veulent qu'au vin nouveau,
 elle est armée d'une perche ;
 mais comme elle marche avec peine
 et qu'elle ne voit guère clair ;
 ces drôles font cent tours en l'ait
 en se moquant de sa personne ;
 enfin vous verrez, j'en suis sûr,
 que malgré elle et ses façons,
 ces deux jolis petits garçons
 viendront boire les égouttures
 qu'on laissera dans le pressoir.
 La rapière, c'est le couteau
 qui sert à couper la pressée qui coule.
 Ce bâton, c'est une masse ;
 avec le crochet on détache
 le marc, au moment où le raisin
 ne pourra plus donner de vin.
 Mais que signifie cet animal
 que la maîtresse porte sur sa tête ?
 À mon avis cette chouette veut dire
 qu'il ne faut point perdre de temps
 ni dormir, quand on fait la vendange ;
 Sinon les ouvriers vous volent
 et vous trompent dette façon
 que souvent au lieu d'un gros tonneau
 vous ne trouvez qu'une feuillette,
 au moment où on ne voit plus rien
 et qu'on a continué dans la nuit
 à mettre la pressée sur le pressoir.

Lichey : Nom de lieu inconnu, peut-être fantaisiste.

Haulecrai : cf. ancien français « *halecret* » : corselet de fer battu.

La Pyramide

Et ce clochei bâti de pierre
 Autan bêà qu'ai l'en sà su Tarre
 C'a le Clochei de Sain Feulbar,
 Clochei bé fai, Clochei gaillar,
 Plantai au dessu d'ène Eglise,
 Vou ça qu'au pu for de lai bise
 On i voi en dépei du Tan,
 Un Cécle de Rasin qui pan.
 Hai ça le crô* de Sain Braigne
 Lai von por lé Blai, por là Vaigne,

Le Temple

Lé Mone dè le gran maitin
 Chante lo Maiténe en laitin.
 Et si je veu bé que l'on sacche
 Que Dom-Louis que Dom-Eustache
 Ni manque jaimoi lé premei,
 Aussi tô deü airon le prei.
 Enfin cés Abre, ce Feuillage
 Desçai, delai, dan ce Païsage

Le Paysage

C'a décorre de quei on fai
 De Paiseä et des Enchaulai ;
 Des ôseire ai cövri bôtaille
 Ai ni é que trô de lai Traille.
 Si quécun en sçai pu que moi,
 Quai venne je demeure coi.
 En li quittan de bonne grace
 Aivê bé du plaisi lai plaice.
 Et sai veu ché no dà demain
 Je seu pré de poié du vin.

Et ce clocher de pierre
 plus beau que tout ce qu'on fait sur terre
 c'est le clocher de Saint-Philibert,
 clocher bien fait, clocher gaillard,
 planté sur une église,
 où, au plus fort de la bise
 on voit en dépit du temps,
 un cercle de raisins qui pend.
 Là c'est le clos de Saint-Bénigne,
 là où, pour les blés, pour les vignes

les moines dès le grand matin
 chantent les matines en latin.
 Et je veux bien que l'on sache
 que Dom Louis, que Dom Eustache
 N'y manquent jamais les premiers.
 aussi tous les deux auront le prix.
 Enfin ces arbres, ce feuillage
 Ici et là dans le paysage

nous montrent avec quoi on fait
 des paiseaux et des échalias,
 des osiers pour couvrir les bouteilles.
 [Il n'y a que trop de la treille]
 Si quelqu'un en sait plus que moi,
 qu'il vienne et je me tairai,
 en lui laissant la place de bonne
 grâce et avec bien du plaisir.
 Et s'il le désire, chez nous, dès demain,
 Je suis prêt à lui payer du vin.

* **Crô** : mare, trou (lat. *kryptus*). Ne faut-il pas lire « clos » ?

Annexes (extrait de l'étude de F. Kerlouégan, *op. cit.*)

Forme littéraire – « En écrivant cette Explication de l'énigme de rhétorique sur la vendange, Jean Gouin redonne vie à un genre qui survivait dans la pédagogie de son époque. « Il se disait autrefois de certains tableaux qu'on exposait dans les collèges pour que les écoliers exerçassent leur esprit à en deviner le sens caché » (Litré). (...) »

Patrimoine - Dijon a de même une rue du Vieux-Collège, » fondé au début du XVI^e siècle par Pierre Turrel, auquel succéda en 1531 Julien Martin, de Dijon, curé de Diancéy. Le collège prospéra. On y enseignait le grec, le latin, les belles-lettres, les mathématiques. Mais en 1581 le président Odinet Godran fonda un collège en faveur des Jésuites, appelé collège des Godrans, et le vieux collège disparut en 1599. Les Jésuites étaient donc à Dijon au début du XVII^e siècle et ils ont acheté une maison à Marsannay en 1618. [Y a-t-on enseigné ?] »

Cranach l'Ancien. "Le martyre de sainte Catherine d'Alexandrie", 1506. (condamnée à mort en 307 par Maxence) : à g. et à cheval, Frédéric le Sage et Jean le Constant de Saxe). Panneau central du retable de Ste-Catherine. Dresden, Gemäldegalerie, Alte Meister.

